

# *Lapeyrouse*



*informations  
municipales*



## **SPORT ET EFFORT**



# MOT DU MAIRE



2017

Population : 575 hab.

Canton SAINT-ELOY  
Arrondissement RIOM  
Département PUY DE DÔME

## REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction – Documentation  
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE  
Téléphone 04-73-52-00-79  
Télécopie 04-73-52-03-89

Agence Postale  
Téléphone 04-73-52-17-42

Courrier électronique  
[MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr)

Site Internet :  
<http://63lapeyrouse.free.fr>  
<http://campinglesmarins.fr>

### Jours d'ouverture

LUNDI	]	8 h 30 à 12 h
MARDI		14 h à 17 h
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI	]	8 h 30 à 12 h 14 h à 16 h 30

Madame, Monsieur,

Quel bouleversement en cette année 2017, incroyable pour ceux qui n'avaient pas vu venir la méfiance et la révolte des citoyens en général et de nos compatriotes en particulier contre « les politiques ».

Lors de notre 1ère élection en 1977, était mis en exergue un principe que nous avons appliqué le plus rigoureusement possible « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ». Malheureusement, de l'autre côté de l'Atlantique, en Europe et sur notre territoire national, il en était tout autrement depuis plus de 20 ans.

Alors, comment s'étonner du coup de balai constaté avec la montée du populisme, c'est-à-dire des extrêmes plus démagogiques les unes que les autres, des marchands de sable, incapables de faire longtemps illusion dans un débat sérieux.

Pourtant, nous constatons que l'on ne s'en offusque plus au niveau des dirigeants européens, devant l'arrivée ces jours derniers de ministres, le « Mein Kampf » dans la poche. Espérons que nos dirigeants refusent de les recevoir.

L'intérêt général a encore du sens et doit faire plier les intérêts particuliers. L'individualisme tant vanté, doit s'effacer devant le bien commun de la Nation ou de la Collectivité. Le chacun pour soi doit être révolu, même si ce n'est pas l'air du temps.

On a enfin retrouvé un représentant qui en soit un, digne de la France et de son histoire. Mais attention, à ne pas oublier le peuple et ceux qui ont le plus besoin de solidarité, le vivre ensemble est une exigence.

Reviens DESCARTES !! Toi qui prônais que « le bon sens est la chose la mieux partagée au monde » : on voudrait te croire.

Alors au moment où l'on voit disparaître des êtres, philosophe ou saltimbanque, qui donnaient à penser pour l'un et du plaisir pour l'autre, qui étaient l'un et l'autre plein d'espérance, que la joie de vivre ne nous abandonne pas.

Mais il est loin le temps où l'on voyait des millions de nos concitoyens, assister aux obsèques de Victor Hugo, autre temps, autre mœurs.

Si l'humanité fait des progrès, ce n'est peut être pas le cas en l'espèce et si elle les fait en d'autres domaines, elle ne les fait que lentement, lentement .....

Votre Maire vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Jean MICHEL  
Maire  
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale



# SOMMAIRE

---

## **MOT DU MAIRE**

**BUDGET**

**RÉALISATIONS**

**PROJETS**

**ACTUALITÉS 2016**

**L'ÉCOLE PUBLIQUE**

**FOYER LAÏC**

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**

**CLUB DES JEUNES**

**LA CLÉ DES CHAMPS**

**COMITÉ DES FÊTES**

**UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE**

**SOCIÉTÉ DE CHASSE**

**LA LAPEYROUSIENNE**

**AMICALE DES ANCIENS DE**

**LAPEYROUSE-BUXIÈRES**

**ASSOCIATION DE PÊCHE**

**LAPEYROUSE**

**CATM-PG**

**ADRA 63**

**FESTIVITÉS**

**NOUVEAUX ARRIVANTS**

**ÉTAT CIVIL**



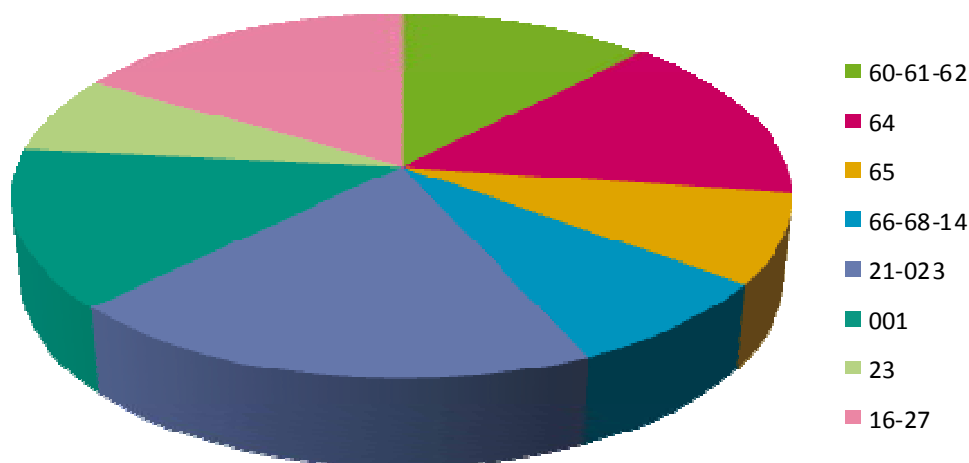
## Dépenses

### FONCTIONNEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
60	FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie ...)	79 000 €	9.47 %
61	SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	59 526 €	7,14 %
62	AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts...)	27 300 €	3,27 %
64	FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, contrats avenir) charges sociales	204 850 €	24,57 %
65	AUTRES CHARGES (indemnités élus, SDIS, SIV Menat, SIEG, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, subventions...)	106 022 €	12,72 %
66-68-14	CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	109 183 €	13,09 %
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	248 000 €	29,74 %

### INVESTISSEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
001	Résultat reporté	189 296 €	36.40 %
20	Etudes		
21	Immobilisation corporelles (imprimante, rideau scène, friteuse, micro-onde...)	13 882 €	2,67 %
23	Travaux élévateur, bardage chalets	93 804 €	18,04 %
16	Remboursement emprunts	213 800 €	41,11 %
27	Remboursement EPF-Smaf	9 300 €	1,78 %



## Recettes

### FONCTIONNEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
70	PRODUITS DIVERS (concessions cimetièrè, photocopies, tennis, vaisselle, bois, RODP, SIAEP, camping, Clé des Champs)	53 300 €	6,39 %
73	IMPOTS ET TAXES (contributions directes, taxe additionnelle aux droits de mutation...)	388 815 €	46,63 %
74	DOTATIONS - SUBVENTIONS	199 920 €	23,98 %
75	AUTRES PRODUITS (locations appartements, salles, ordures ménagères, chalets, bar-buvette)	71 860 €	8,62 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	950 €	0,11 %
002	EXCEDENT REPORTE	99 436 €	11,92 %
013	Remboursement sur rémunérations	19 600 €	2,35 %

### INVESTISSEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
10	DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	134 232 €	25,81 %
13	SUBVENTIONS (élevateur, mur cimetièrè)	133 348 €	25,64 %
16	EMPRUNTS		
001	EXCEDENT REPORTE		
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	248 000 €	47,68 %
040	OPERATIONS D'ORDRE	4 502 €	0,87 %
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		



## SUBVENTIONS

### RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2017

#### SUBVENTION DU DEPARTEMENT

Élevateur PMR 11 800 €

#### DETR

Élevateur PMR 13 680 €

#### DOTATIONS DE L'ETAT

Une nouvelle fois les dotations de l'Etat aux collectivités ont baissé en 2017

dotations	2015	2016	2017
DGF	149 640 €	135 191 €	127 567 €

La commune a dû faire face à cette baisse des dotations alors que tout augmente, le budget 2017 a été voté sans augmentation des impôts.

#### RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2017

Association des Parents d'élèves	14 000 €
Coopérative Scolaire + jouets	2 500 €
Union Sportive	1 500 €
Fanfare de Montaigut	470 €
Comité des Fêtes	200 €
Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières	200 €
Foyer Culturel Laïc	250 €
La Clé des Champs animation	2 000 €
FNDI	200 €
Lutte contre le Cancer	80 €
Société de Chasse	70 €
CATM-PG	130 €
Œuvre des Pupilles	80 €
Bach en Combraille	400 €



## IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	COMMUNE	SYNDICAT	COMMUNAUTE DE COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION	TAXE SPECIALE EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	106 483	61 313		44 649			521	
TAXE FONCIERE PROP. BATIES	211 465	118 480		1 280	91 087		618	
TAXE ORDURES MENAGERES	78 371		78 371					
TAXE FONCIERE PROP. N B	146 070	107 170		3 662			21	35 217
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER N B	1 414			1 414				
CFE	16 994			14 649			309	2 036
IFER	10 960			3 512	2 432	5 016		
CVAE	33 794			8 955	7 940	16 899		
<b>TOTAL</b>	<b>605 551</b>	<b>286 963</b>	<b>78 371</b>	<b>78 121</b>	<b>101 459</b>	<b>21 915</b>	<b>1 469</b>	<b>37 253</b>

Les sommes perçues pour la commune ont diminué, cela est la conséquence de la constitution de la nouvelle communauté de communes qui perçoit une partie de la taxe d'habitation et une partie de la taxe foncière bâtie et non bâtie. En définitive, toutes les sommes versées par les lapeyrousiens sont de 605 551€ en 2017 alors qu'elles étaient de 585 349 € soit une augmentation de 3.45 %.

La part communale étant de 286 963 € en 2017 alors qu'elle était de 325 100 € en 2016.

La redevance pour les ordures ménagères s'élève à 78 371€ alors qu'elle était de 77 709€ en 2016 soit une progression de 0,85 %.

Les sommes perçues par la communauté de communes sont passées de 26 027€ en 2016 à 78 121€ en 2017 soit une hausse de 200.15 %

La part départementale se situe à 101 459€ au lieu de 104 644€ en 2016 soit une diminution de 3.14 %, celle de la Région quant à elle passe de 12 968€ en 2016 à 21 915 € en 2017 soit une hausse de 68.99 %.

Les taxes annexes sont en très légère baisse et passent de 37 452€ en 2016 à 37 253€ en 2017 soit une diminution de 0.53 %.

## TRAVAUX ACCESSIBILITE

Au cours de cette année 2017, le plus gros investissement réalisé par la commune a consisté à mettre aux normes l'accessibilité de la mairie et de l'agence postale.

Comme il était indiqué dans les précédentes éditions, le montant de l'investissement s'est élevé à la somme de 52 723.06 € TTC, le projet ayant été établi par le cabinet d'architectes Denis AMEIL.

Les usagers nous ont fait remarquer la parfaite intégration du projet à côté de l'escalier existant. La mise en service et la réception des travaux sont intervenus le 19 mai 2017.



La commune a bénéficié d'une subvention d'état de 13 680 € et d'une subvention départementale de 11 800 €. La Poste est également intervenue à nos côtés puisque l'accessibilité concerne aussi l'agence postale.

## DIGUE DU PLAN D'EAU

Comme il avait été annoncé, l'enrochement de la digue du plan d'eau, au vu des atteintes portées par les vagues ces dernières années, a été exécuté par l'entreprise COLAS-MONTEIL et ce, au printemps 2017.



Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 10 182 € et a permis de sécuriser l'ouvrage. Les blocs de pierre mis en place permettront « d'absorber » sans dommages les vagues du plan d'eau poussées par un vent d'ouest.



## **RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION ET TRAVAUX**

Notre plan d'eau se trouve ainsi aux normes, les travaux de réparation de la pêcherie et la réfection du déversoir de crue centenaire ayant été exécutés l'an dernier. Une borne IGN a également été implantée sur la digue, la mise en place d'une échelle de niveau ainsi qu'un drain en pied de digue par l'entreprise Bodard.

Un employé communal fait les relevés de températures d'entrée et de sortie d'eau. Il a été constaté que le moine, construit en 1985 remplissait parfaitement son office, la température de sortie d'eau étant inférieure à celle de l'entrée et permettait ainsi d'éviter tout réchauffement de l'eau se déversant en aval.

La procédure de renouvellement d'autorisation est en cours. La commune a déjà fait réaliser une étude par SOMIVAL dont le coût s'est élevé à la somme de 7 140 € qui a repris tous les éléments ayant abouti à la création du plan d'eau.

De même, le bureau d'études REUR a établi le dossier déposé à la Direction Départementale des Territoires, dossier qui est passé devant la CLE (commission locale de l'eau) du SAGE Sioule et a eu un avis défavorable.

En effet, il est demandé :

- Qu'une étude de faisabilité d'une mise en dérivation du plan d'eau à ciel ouvert incluant des relevés topographiques soit réalisée
- Qu'une expertise de l'intérêt écologique du cours d'eau en amont et en aval du plan d'eau soit demandée à l'Agence Française pour la biodiversité

- Que les aides financières possibles soient prises en compte dans le plan de financement de l'opération de mise en conformité

Les élus municipaux et la population ont plus que l'impression que l'on se moque du monde en demandant une prise d'eau à l'entrée le long du CD 998 au pont Rollin avec restitution dans le cadre d'une « tranchée ouverte » en aval de la digue alors qu'il est constant que l'eau du plan d'eau, dans sa partie la plus proche du CD 998, se trouve à moins de dix mètres et que, dans ces conditions, une tranchée ouverte apparaît inappropriée, posant des problèmes de sécurité importants et empêchant tout passage pour l'entretien ainsi que pour les nombreux baigneurs et autres fréquentant le plan d'eau.

Le relevé topographique a été effectué dans la semaine du 20 novembre. Le maire a déjà signalé, tant auprès de la CLE que de la DDT, que des petits étangs se trouvaient en amont, le dernier à moins de 300 mètres du plan d'eau et des étangs se trouvant en aval également à pas plus de 300 mètres de la digue.

La commune est également propriétaire de l'étang d'Augères, fondé en titre avant 1789, étant situé à moins d'un kilomètre en aval du plan d'eau alors qu'aucune obligation de dérivation n'est exigée dans le cadre légal.

Monsieur le Sous-Préfet de Riom a été invité par le maire à venir à la rencontre des élus et de la population le 15 décembre. Nous aurons plaisir à le recevoir en mairie puis au cours d'un moment de convivialité.

Cet accueil interviendra le 15 décembre prochain et sera donc passé lorsque vous lirez le bulletin. Le compte-rendu de cette visite sera fait en 2018.



propriétés BOUTELOUP au Poux et THUIZAT-DUBOISSET au Mont.

Ces travaux comprenaient :

## **CLOCHER**

Quelques ardoises du clocher s'étaient décrochées lors de l'orage de grêle du mois de juin, une déclaration a été faite à l'assurance qui a pris en totalité le coût de la réparation qui a été confiée à l'entreprise ANDRIVON. Le coût de 4 098 € a pu paraître élevé à certains mais il fallait une nacelle pour accéder au clocher.



L'intervention avec la nacelle

## **VOIRIE**

Le Syndicat de Voirie de Menat est intervenu sur la voirie et a procédé à des travaux permettant d'éviter l'inondation des

- Pour le Poux, le terrassement du chemin d'accès, l'empierrement puis enduit bicouche avec création de regards et caniveaux pour un montant de 5 507 €



### Village du Poux

- Pour le Mont, création de regard avec fourniture et pose de PVC et réalisation de saignées pour couper l'eau de pluie, le tout pour un montant de 980 €

Des emplois partiels ont également été réalisés pour boucher les trous sur la voirie avec des gravillons de la couleur de la chaussée pour un montant total de 7 420 €. Ces travaux devraient être terminés au moment où paraîtra ce bulletin.

## SALLE DES FETES

L'entreprise LOPITAUX a exécuté l'habillage du bas de scène qui est le même que celui mis sur les murs, évitant ainsi les dégradations habituelles. Le coût s'est élevé à la somme de 1 328 €.



Le bas de scène et le rideau

Le rideau de scène a également été posé pour un montant de 2 716 €.

Notre salle des fêtes est donc totalement opérationnelle, quelques travaux de peinture devront être exécutés pour parfaire son achèvement.

## CHALET

Les trois derniers chalets construits ont vu se mettre en place un bardage de leur pignon côté ouest avec isolation pour le dernier.

Ce sont les employés communaux qui ont exécutés les travaux sur deux chalets et c'est l'entreprise LOPITAUX qui a terminé le troisième pour un montant de 4 531 €.



Le pignon du chalet

## CAMPING

Les haies du camping ont été taillées, cette année, par l'entreprise Combrailles Services pour un montant de 2 725 €, le produit de la taille étant enlevé par les employés communaux Jean-Paul et Marc.



Les haies du camping

La présence de cette entreprise a permis d'effectuer la taille de la haie du stade qui a pris de telles proportions qu'elle nécessitait une intervention spécialisée. Le coût de ces travaux s'est élevé à la somme de 3 340 €.



**La haie du stade**

## **VESTIAIRES**

Suite à un cambriolage le jour de l'élection présidentielle, la porte des vestiaires du foot a été détruite et a été remplacé par l'entreprise LANDEMAINE pour un montant de 855 €. Il reste à appliquer la couche de lasure.

## **CANTINE**

Divers travaux de réfection sont également intervenus, ils ont consisté au remplacement du chauffe-eau de la cantine et à la réparation des dégâts occasionnés au plafond, le tout pour un montant de 1 410 €.

## **BAR-BUVETTE**

Une vitre du local de la buvette du plan d'eau a été remplacée par les Verreries du Centre pour un montant de 847 € qui a été entièrement pris en charge par l'assurance,

## **ECOLE**

Des travaux de réfection de l'étanchéité ont été exécutés par l'entreprise ANDRIVON mettant fin à un disfonctionnement constaté bien antérieurement. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 5 551 €.

Le conseil municipal a également procédé à l'acquisition d'un nouveau tableau pour la classe maternelle.

## **TRAVAUX DIVERS**

Il a été procédé à l'installation d'une VMC dans le logement du 1<sup>er</sup> étage de l'école pour un montant de 1 645 €.

De même, tous les bulletins municipaux depuis 1978 ont été reliés pour un montant de 1209 €. Les futurs Lapeyrousiens pourront ainsi prendre connaissance de la vie communale pendant les quarante dernières années.

Tout ceci a été complété par quelques petites acquisitions :

- Une imprimante pour le secrétariat de mairie pour 566 €
- Le remplacement d'une assise de jeu au camping pour 353 €
- L'acquisition d'un micro-onde pour la salle des fêtes pour 80 €
- L'acquisition d'une friteuse et d'un micro-onde pour le bar-buvette pour 414 €



## **MATERIEL NUMERIQUE**

Votre conseil municipal a décidé d'adapter les trois classes de l'école primaire au numérique.

Pour ce faire, il a été envisagé l'acquisition d'un tableau numérique avec ordinateur, l'acquisition de 12 tablettes avec valise de rangement et 6 ordinateurs portables pour un montant total de 10 025 €HT.

Une subvention a été sollicitée auprès des crédits LEADER au SMADC, subvention de 80 %. Le dossier est passé à l'examen de la commission et a reçu un avis favorable.

L'installation devrait intervenir pour le mois de mai ou juin, le paiement de la subvention ne sera réalisé qu'en juillet ou septembre prochain.

## **TONDEUSE AUTOPORTEE**

La commune a procédé à l'acquisition d'une tondeuse autoportée en 2004 qui a rempli parfaitement son office permettant une tonte adaptée et rapide des espaces du stade, places, emplacements du camping et abords du plan d'eau avec ramassage du produit de la tonte.

Une demande a été formulée auprès de diverses entreprises et le choix s'est porté sur une tondeuse KUBOTA F3890 de 38 CV auprès des Etablissements DORAT. Des propositions ont été faites non pas d'acquisition mais de location sur une durée de 5 ans avec un loyer intéressant de 1 489 € par trimestre, le coût de l'acquisition en cas d'achat est de 29 795 €.

Cela devrait permettre de disposer de matériel toujours adapté et neuf, la livraison doit intervenir en février.

## **FILET PARE BALLONS**

Un filet pare ballons avait été installé au stade municipal derrière les buts. Son remplacement est indispensable au vu des détériorations après usage prolongé. La commande sera effectuée en cette fin d'année pour une pose au printemps prochain.

## **APPAREIL A DESHERBER**

Les nouvelles normes de l'environnement obligent les collectivités et bientôt les particuliers, ce qui est une bonne chose, à ne plus désherber à tout va et à épandre ainsi des pesticides nocifs à la santé de nos concitoyens.

Chacun a entendu parler du «fameux glyphosate», il faut espérer que ces interdictions arrivent à brève échéance.

Les désherbants habituels sont toujours tolérés pour les cimetières.

La commune aura certainement à envisager l'acquisition d'un matériel adapté pouvant permettre un désherbage écologique, le prix d'acquisition étant certainement élevé pour traiter les grandes surfaces dont la commune dispose tant dans le bourg qu'au stade ou au plan d'eau.

Une décision devra intervenir avant le printemps prochain.

## RANGEMENT MATERIEL DE LA SALLE DES FETES

Un espace de rangement devrait certainement être construit pour ranger l'équipement matériel de la salle des fêtes, tables, chaises, etc... Le cabinet AMEIL est chargé du dossier.

## AMENAGEMENT DE SALLE

Suite à une demande récurrente d'une partie des joueurs de l'équipe de foot est envisagé un aménagement de salle au rez-de-chaussée de la salle des fêtes dans l'ancien garage Mouragnon.

Il est indiqué par les membres du conseil municipal que le multiple rural est à la disposition de tous même pour l'après match.

Les élus n'entendent pas prendre une part de responsabilités et auront à faire un choix au vu du projet établi.

Ce local pourrait également servir aux chasseurs lorsque ceux-ci se réunissent pour organiser leurs battues les samedis matins. Aucune appréhension n'existe à ce sujet.

## ACQUISITION DE TERRAIN

Par délibération en date du 22 novembre dernier, après estimation des domaines et accord du propriétaire, la commune a décidé de procéder à l'acquisition de la parcelle sise au Bourg appartenant à Monsieur Michard et précédemment entretenue par les employés communaux pour le prix de 5 000 €.

Le conseil municipal a chargé le Syndicat Mixte d'Action Foncière, auquel la commune est adhérente, de procéder à l'acquisition.



**ROBINET**



**TRAVAUX PUBLICS**



**CANALISATIONS**



**EPURATION**

**76, rue de la Parlette - CLERMONT-FD**

## CAMPING

Cette année, la gestion du camping a été confiée à Monsieur Eric GENTY qui s'est beaucoup dévoué au cours de l'été pour accueillir les visiteurs et promouvoir les installations par une publicité quotidienne.

L'intéressé devrait revenir la saison prochaine.



**Eric devant l'accueil**

## BAR - BUVETTE

De son côté, le bar-buvette, après appel à candidatures, a vu sa gestion confiée à Madame Régine LE COINT pour une durée hebdomadaire de 35 heures par semaine. Il est certain que le champ d'ouverture s'en est trouvé restreint et les recettes aussi.

Une nouvelle organisation sera étudiée pour la saison prochaine



**Régine sert au bar du plan d'eau**



## CONCERT BACH EN COMBRAILLES

La municipalité, cette année, a eu l'honneur d'accueillir la manifestation de Bach en Combrailles, organisée sur le territoire des Combrailles.

La renommée du festival Bach en Combrailles dépasse maintenant les limites du département, de la région et même nationale.

En 2017, c'est donc Jean-Luc HO qui était l'artiste retenu pour un récital de clavecin le jeudi 10 août à l'église de Lapeyrouse.

Une équipe de bénévoles avait auparavant nettoyé l'église, ce qui est normalement à la charge des paroissiens.

Une participation très nombreuse est à souligner puisque c'est de l'ordre de 200 personnes qui étaient présentes, les murs de l'église n'étant pas extensibles.

La qualité de l'interprétation a été fort appréciée.

Contact sera pris avec l'association organisatrice pour qu'en 2018, l'ampleur de la manifestation soit à l'image de la qualité de l'accueil réservé par les lapeyrousiens.

En effet, chaque participant était ensuite invité à un moment de convivialité à la salle des fêtes où les échanges furent nombreux et appréciés des visiteurs. La qualité doit être à la hauteur des interprétations faites par les intervenants de Bach en Combrailles.

Il s'agit d'un challenge à relever mais l'institution ne pourra se pérenniser que si les participants retrouvent chaque jour dans nos bourgs la qualité d'un accueil irréprochable.



Photographe : Antoine Thiallier

Photographe : Gustavo Ten Høever



## COMMUNAUTE DE COMMUNES

Avec l'évolution des lois a été créé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes du pays de Saint-Eloy qui regroupe toutes les communes de l'ancien canton de Montaigut-en-Combraille, celles de l'ancien canton de Pionsat, de Saint-Gervais-D'Auvergne outre quatre communes de l'ancien canton de Menat (Teilhet, Neuf-Eglise, Menat, Servant) soit donc au total 34 communes représentant une population de 16 111 habitants.

La nouvelle institution a élu son président, Monsieur François Brunet, Maire de Saint-Maurice-de-Pionsat, qui a été porté à la tête de la communauté avec une équipe de sept vice-présidents et un bureau de onze membres dont votre maire fait partie.

La communauté de communes a pris les compétences suivantes :

- Compétences obligatoires

- Actions de développement économique
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

- Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie

➤ Création, aménagement et entretien de la voirie

➤ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

➤ Action sociale d'intérêt communautaire

- Compétences facultatives

➤ Développement touristique

➤ Action en faveur de la politique agricole

➤ Petite enfance, enfance et jeunesse

➤ Culture sports loisirs et politique associative

➤ Défense incendie et schéma d'assainissement

Elle a décidé, lors de sa première réunion, la création d'une taxe additionnelle pour compléter les ressources nécessaires à la vie de l'institution.

Le siège est fixé à la médiathèque à Saint-Eloy-Les-Mines avec une partie à Pionsat et une autre à Saint-Gervais.

Une des premières décisions a été le recrutement d'une secrétaire générale, Madame BENOIT, originaire du Puy-De-Dôme qui nous arrive de l'Allier.

# ACTUALITÉ 2017

---

Cette nouvelle formule ambitieuse a un territoire relativement important qui représente le bassin de vie de Saint-Eloy.

Deux autres communautés existent sur le secteur des Combrailles soit donc au total trois communautés au lieu de dix existant auparavant.

La communauté ayant pris la suite de celle existant à Saint-Eloy sur l'ancien canton de Montaigut a mis en œuvre les investissements prévus concernant Lapeyrouse :

- les travaux de La Clé des Champs pour un montant de 240 000 € HT selon le projet établi par le Cabinet AMEIL, la communauté ayant pris la compétence Petite Enfance.



**Les locaux de La Clé des Champs**  
**Aménagement total même des combles**

- De même, les travaux au multiple rural sont en cours et devraient être terminés avant cette fin d'année avec l'agrandissement de la cuisine, le sous-sol et la réserve pour un montant de 94 700 € HT. Ils devraient se poursuivre par l'isolation extérieure de la véranda.



**Le multiple rural**  
**Agrandissement de la cuisine**

Il est certain que l'exécution de ces travaux perturbe la vie habituelle du multiple rural mais le tout pour aboutir à une amélioration des conditions de travail.



## FAIRE FACE A LA PROLIFERATION DES EPAVES ET DECHETS SAUVAGES

Il est constaté ces dernières années une recrudescence des dépôts sauvages et des épaves déposées en pleine nature dans les Combrailles. **Cette situation devient intolérable !**

Ce problème avait été pris en compte par le SMAD des Combrailles par le passé.

En effet, les plus anciens d'entre nous se souviendront de l'action du SMAD dans ce domaine qui avait alors permis bon nombre d'élimination de décharges sauvages et d'enlèvement des épaves. C'est ainsi que 42 décharges avaient été éliminées, les espaces réhabilités et plus de 3 500 épaves enlevées.

En complément, le SMAD avait lancé un ensemble d'actions visant à améliorer l'environnement et le cadre de vie :

- L'incitation à la mise en place de collecte des encombrants,
- L'aménagement paysager des points propres,
- L'insertion paysagère des exploitations agricoles : plus de 200 dossiers ont été montés afin d'éliminer les encombrants et d'effectuer des plantations aux abords des bâtiments agricoles depuis 1999,
- Organisation de campagnes de récupération des plastiques agricoles (depuis reprises par la Chambre d'Agriculture).

Les actions d'enlèvement des épaves et déchets sauvages ont été reprises par le Département du Puy-de-Dôme. Depuis un certain nombre d'années, les campagnes d'enlèvement des épaves n'ont pas été renouvelées, or, force est de constater la

recrudescence de dépôts sauvages de toutes sortes dans la campagne des Combrailles.

Au cours du printemps 2016, le SMAD des Combrailles a réalisé un reportage photographique afin d'évaluer la situation. Même si ce reportage reste partiel, le résultat en est tout à fait édifiant. Aucune commune des Combrailles n'est épargnée par les dépôts sauvages.





L'abandon successif des actions de terrain conduit à une situation qui n'est plus tenable dès lors que les Combrailles se veulent être un territoire accueillant, authentique, pour qui la préservation des espaces naturels est une priorité.

Tous les élus ont la volonté de donner une image valorisante de leur commune avec une ambition d'accueil partagée.

Comment peut-on prétendre à une ambition touristique et d'accueil dès lors que la campagne est dénaturée par des épaves ?

Il est illusoire d'avoir une ambition touristique si des épaves jalonnent des parcours de randonnées ou les routes touristiques, ou si on rencontre encore des dépôts de déchets sauvages.

Il en est de même de l'état des abords des exploitations agricoles, où encore, trop souvent, des dépôts de vieux matériels usagés, ficelles, pneus, électro-ménager donnent une image déplorable.

De plus, on ne peut que constater la légèreté avec laquelle ces problèmes sont traités par les pouvoirs publics. Or, nous ne pourrions pas avancer sur le plan touristique si nous ne portons pas une politique forte et partagée afin d'éliminer ces déchets et points noirs.

L'exaspération des élus et de la population sur ce sujet devant l'inertie des pouvoirs publics est à son comble. L'élimination des déchets sauvages et des épaves est l'affaire de tous.

Au niveau communal, le maire, en vertu de ses pouvoirs de police peut, après mise en demeure du propriétaire, assurer d'office l'élimination des déchets aux frais du responsable. La prise d'un arrêté dans ce sens par le maire est un acte essentiel tant pour la mise en œuvre de la procédure que pour l'information et la sensibilisation des administrés.

En complément le SMAD des Combrailles organisera des campagnes de récupération des épaves. Faute de moyens financiers disponibles, une telle campagne n'a pas pu être assurée en 2017. Ce sera le cas en 2018. Dès lors, chacune des mairies des Combrailles diffusera l'information auprès de tous les habitants afin d'organiser les collectes et de retirer le maximum d'épaves et de déchets sauvages.

Les élus dont l'association départementale des maires doivent compter sur les représentants de l'Etat, Préfet, Sous-Préfet, procureur, police, gendarmerie pour mener à bien avec vigueur et sans relâchement coupable l'action de propreté envisagée.



## 14 JUILLET

La municipalité a, une nouvelle fois, organisé la fête du 14 juillet, bien entendu, avec son traditionnel feu d'artifice.

Les spectateurs étaient une nouvelle fois très nombreux au vu de la qualité du spectacle offert et de l'importance de l'investissement communal.

Merci à BREZAC Events d'avoir su s'adapter à la demande municipale avec une mise en œuvre impeccable.



**Un superbe feu d'artifice**

La manifestation était précédée d'un repas élaboré par notre chef Marco et son équipe, repas d'une très grande qualité avec la spécialité de pâtes italiennes et son dessert emblématique le tiramisu.

Chacun gardera encore en mémoire ce moment de grande convivialité partagé dans le cadre de notre fête nationale.

Le tout avait débuté par un concours de pêche qui ne peut que s'épanouir dans les années futures, et le défilé avec à sa tête la Fanfare de Montaigut-en-Combraille suivi de l'apéritif servi devant les chapiteaux au plan d'eau, le temps, s'il était ensoleillé, était un peu frisquet.



L'après-midi était consacré au concours de pétanque.

La journée devait se terminer par le traditionnel bal populaire.

Toutes les associations communales sont les bienvenues au côté de la municipalité pour organiser cette fête nationale qui doit rester un moment de rassemblement.

## CHAMPIONNAT NATIONAL GENDARMERIE DE COURSE D'ORIENTATION

Les 28, 29 et 30 mars 2017 s'est tenu le championnat national gendarmerie de course d'orientation dans le bois des Sauzaies sur la commune de Lapeyrouse et à Nérès-Les-Bains. Cette compétition était organisée par l'école de gendarmerie de Montluçon.

Cette grande manifestation sportive a rassemblé 113 militaires de la gendarmerie, féminins et masculins, de tous grades et de diverses zones géographiques, dont 64 élèves gendarmes venant de quatre écoles de la gendarmerie : 30 de Montluçon, 18 de Chateaulin, 10 de Tulle et 2 de Dijon.



Les militaires participant se mesurent à l'occasion de courses réparties dans différentes catégories. Les classements permettent de sélectionner les coureurs qui représenteront la gendarmerie au prochain championnat de France militaire.

Le 29 mars, les coureurs se sont élancés pour l'épreuve de course individuelle « longue distance » par catégorie, dans le bois des Sauzaies, situé sur la commune de Lapeyrouse.



Le lendemain se tenait, dans les rues de Nérès-Les-Bains, l'épreuve de course « Mass start-relais » toutes catégories, d'une durée de 40 à 50 minutes et avec classement par équipe.

Cette compétition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à l'accueil très sympathique de Monsieur MICHEL, Maire de la commune de Lapeyrouse et de ses adjoints. Ils nous ont reçus sur leur territoire en nous facilitant les accès sur les différents terrains et bâtiments prêtés par la commune.

## NOTRE OFFRE

### Études

Réalisation des études pour mise en œuvre des meilleures solutions techniques.



### Conception

Nos bureaux d'études spécialisés proposent des solutions techniques et dimensionnées pour votre projet



### Réalisation

Réalisation et montage des installations avec l'expertise de spécialistes



### Maintenance

- Formation des équipes et prise en main des installations
- Maintenance préventive et curative des installations techniques
- Assistance technique sur site

**Spécialistes de l'hydraulique depuis 20 ans, notre solide expérience nous permet d'intervenir sur des installations en travaux neufs et revamping. Nous vous accompagnons pour la réalisation de vos projets au niveau des études, la conception, la réalisation et la maintenance.**



### Contactez-nous

Eiffage Énergie Industrie Tertiaire Loire Auvergne  
29 avenue du Paris - 63200 Riom

laurent.agier@eiffage.com T. +33 (0) 4 73 63 25 69  
quentin.adam@eiffage.com T. +33 (0) 4 73 63 25 78





Année scolaire 2017-2018

Trois classes composent toujours l'école de Lapeyrouse :

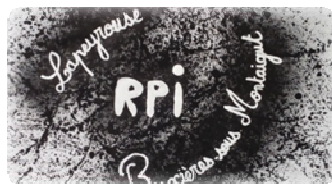
→ PS-MS-GS : Classe de Mme Ève Mazon et de Mme Aurélie Brassac, 22 élèves ; 7 TPS seront accueillis à compter de janvier 2018. Mme Alexandra Gauvin, ATSEM, assiste les enseignantes.

→ GS-CP : Classe de M. Damien Clusel, directeur, 19 élèves.

→ CE1-CE2 : Classe de Mme Ophélie Serrano, 24 élèves.

Mme Dany Delville assure des séances d'Éducation Physique et Sportive pour chaque classe et accompagne lors des « sorties piscine ».

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal est complété par l'école de Buxières-sous-Montaigut, et ses CM1-CM2, qui compte 15 élèves sous la direction de M. Olivier Maury.



## Ce qui s'est passé pendant l'année scolaire 2016-2017...

Le RPI a choisi de travailler pendant l'année 2016-2017 sur le thème « Les trésors de la Terre ».

### Fête de l'automne

Pour fêter les vacances d'automne, tous les élèves ont apporté des feuilles d'arbres à l'école et ont rivalisé d'inventivité pour réaliser des œuvres éphémères dans chacune des classes.



# LE COLE PUBLIQUE

## Noël

La fin d'année rime avec marché de Noël et spectacle pour les classes du RPI. Cette année encore, les élèves ont réussi à fabriquer divers objets, à préparer des gâteaux et à proposer un joli spectacle pour leur famille.

Le jeudi 15 décembre, le marché de Noël a, une nouvelle fois, rencontré un grand succès sous le préau de l'école.

Le lendemain, après le repas pris tous ensemble et préparé par Marie-Christine et Nathalie, tous les élèves du RPI ont présenté leur spectacle, à l'issue duquel le Père-Noël est passé apporter un présent à chacun (et des friandises offertes par le Foyer Laïc).





## Nettoyons la nature !

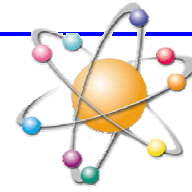
Comme chaque année, la veille des vacances de printemps, tout le RPI s'est réuni pour une matinée « Nettoyons la nature ! » à Lapeyrouse Il s'agit ici de sensibiliser les plus jeunes à l'écologie et au respect de l'environnement. De nombreux adultes ont répondu présents pour accompagner les enfants lors de cette collecte.



L'après-midi, avec le beau temps, les élèves ont pu déjeuner sur le stade, puis après un moment de détente où les plus grands ont lu des histoires aux plus petits, différents jeux ont été organisés.







## Expo sciences

En mai, les élèves de la PS au CE2 ont participé à un projet scientifique important : Expo sciences.

Chaque classe a travaillé sur un thème scientifique et construit un objet en rapport avec ce thème :

→ PS-MS : l'air ; construction d'un aéroglisseur

→ GS-CP : les ombres ; construction d'une boîte à ombres

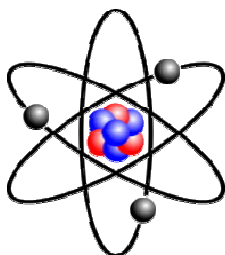
→ CE1-CE2 : les engrenages ; construction d'une machine

Tous ces objets ont été présentés les 19 et 20 mai au centre Athanor de Montluçon. Les enfants ont tenu un stand sur lequel ils devaient expliquer le travail qui a amené à la fabrication de l'objet.

Ils ont tous été récompensés par un diplôme des plus élogieux pour tout le travail accompli.



EXPO  
sciences  
AUVERGNE





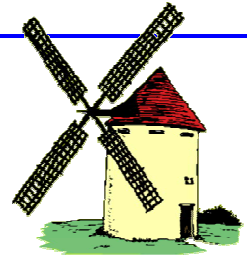
## Le Moulin des Desniers

En juin, les PS-MS-GS sont allés à Charbonnières-les-Vieilles visiter le Moulin des Desniers.



Ils ont pu visiter le moulin et comprendre comment est fabriquée la farine.

Ensuite, chaque élève a eu la chance de fabriquer son propre pain, qu'il a ramené chez lui afin de le faire goûter à sa famille.







## La Classe de Découverte

Du 15 au 19 juin 2017, 52 élèves de la GS au CM2 sont allés dans les Alpes.

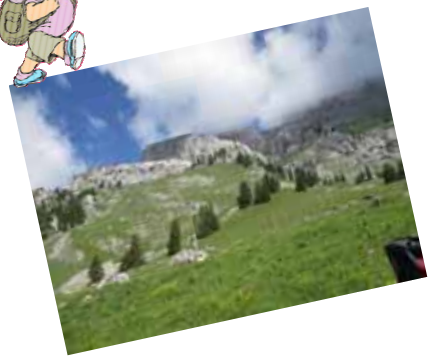
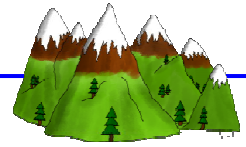
Ils ont séjourné dans la commune du Reposoir et ont pu découvrir les richesses de la montagne : Anancy, le train du Montanvers, la grotte de glace, le Sixt-Fer-à-Cheval, les joies de l'orpillage, les animaux et les plantes...

Ce séjour a été financé par les deux mairies de Lapeyrouse et de Buxières-sous-Montaigut et les bénéfices des diverses festivités. Une aide financière a été apportée par le foyer laïc de Lapeyrouse et le conseil départemental.

Cette nouvelle classe de découverte a permis une ouverture d'esprit pour les élèves tant au niveau culturel qu'au niveau de la vie collective.









## Fin d'année 2016-2017

En juin, tous les élèves du RPI se sont réunis pour le spectacle de fin et l'exposition de leurs travaux.

Le tout dernier jour de l'année, des activités leur ont été proposées par l'équipe pédagogique, au plan d'eau.



# MERCI

Toute l'équipe pédagogique remercie toutes les personnes qui les aident tout au long de l'année : les parents, les mairies, l'Association de Parents d'Élèves, Marie-Christine, notre cantinière, ainsi que tous les bénévoles présents aux différentes manifestations.

# MERCI

# LE ÉCOLE PUBLIQUE

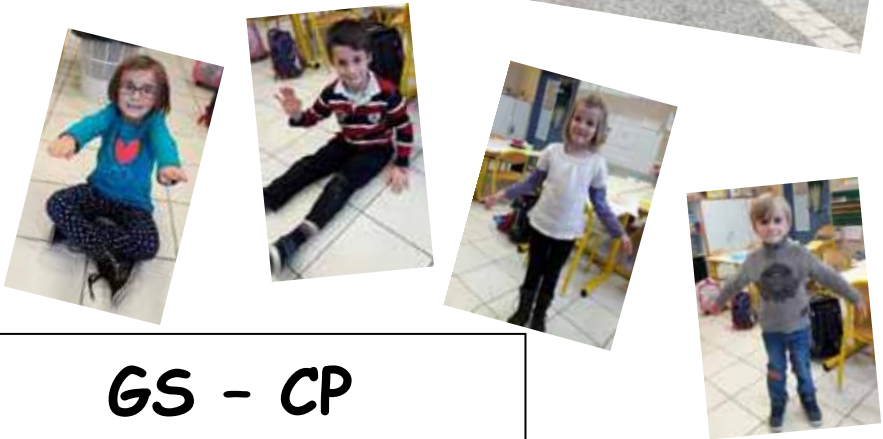


TPS - PS - MS





# LE COLE PUBLIQUE



GS - CP







CE1 - CE2



2017, année de transition au sein de l'association, le club des jeunes, se mettant en sommeil, nous en avons profité pour renouveler les membres du conseil d'administration, pratiquement dans sa totalité. Jérémy COLAS et sa jeune équipe prendront les pleins pouvoirs à l'assemblée générale prévue le 26 janvier 2018 avec l'objectif de redynamiser la société, certainement la plus ancienne de Lapeyrouse.

Nos activités pour l'année écoulée :

La potée auvergnate : toujours au complet, la saveur, l'abondance et l'ambiance assurent la réussite de cette soirée. Cochez sur vos agendas le 10 février 2018, ce sera la quarantième. Pour l'occasion, Sébastien Perrin et ses musiciens, orchestre réputé, seront parmi nous. Si vous voulez y participer, pensez à vous inscrire, le nombre de places étant limité. A l'heure où nous écrivons ses lignes, une centaine de personnes a déjà réservé.



Concours de pétanque : participation intéressante, mais faible, merci aux jeunes qui se sont occupés de l'organisation.

Calendrier : succès habituel, merci à tous les généreux donateurs lors du passage de notre préposée Claudette Tourret.

Fête des écoles : un plaisir de participer par quelques friandises pour les enfants à cette soirée toujours aussi bien préparée par cette équipe de bénévoles, enseignants ou non, avec sérieux et compétence.

Colis de Noël : le 27 décembre, nous rendrons visite aux personnes de 70 ans et plus, pour leur offrir le traditionnel colis de Noël, l'aide financière étant déterminante de la part de la commune dans cette opération. Bravo à l'équipe qui effectue la distribution.



Le foyer a participé à la sortie scolaire 2017, 1 000 ont été accordé aux écoles.

Notre chapiteau a été loué (40 pour les particuliers) ou prêté (aux associations) de nombreuses fois.



# Foyer Laïc

---

Merci à la municipalité pour la subvention qu'elle nous alloue.

Merci à tous les membres du conseil d'administration qui ont accepté de prendre du recul dans les activités du Foyer Laïc afin de laisser la place à la nouvelle génération à qui nous souhaitons un bon travail.

Bonne et heureuse année à tous ainsi qu'une excellente santé pour 2018.

Quelques dates à retenir :

26 janvier 2018 : Assemblée Générale

10 février 2018 : Potée Auvergnate

Mars 2018 : théâtre



**Route d'Hauterive - 03200 ABREST**  
**Tél. 04 70 32 32 11 - Fax : 04 70 32 60 61**

# ASSOCIATION

## DES PARENTS d'ÉLÈVES

### CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

L'assemblée générale a eu lieu le 19 septembre. Le renouvellement du bureau était à l'ordre du jour :

Présidente : Guillot Lucie  
Trésorier : Virmont Alain  
Secrétaire : Perrin Delphine

L'adhésion est toujours de 1 euro, les membres de l'association sont au nombre de 19. Tout ce bénévolat est au profit des enfants de l'école.

### BILAN DE L'ANNEE 2016-2017

Le bilan de l'année 2016-2017 est plutôt positif !!! Nous avons, cette année, suite au refus du foyer laïc de continuer à financer Dany, des dépenses supplémentaires afin de prendre en charge une partie des prestations de l'intervenante en éducation sportive au sein de l'école de Lapeyrouse.

Pour cela de nouvelles manifestations ont vu le jour.

Nous remercions donc tous les parents ayant participé et contribué à leur réussite.

L'association avec la collaboration de la commune de Buxières a participé au financement du gros lot pour le loto des écoles comme chaque année.

### LA CANTINE

Nous remercions la municipalité pour la subvention attribuée à l'APE.

Le prix du repas a augmenté à la rentrée de septembre de 5 centimes d'euros, le prix du repas s'élève donc à 2,50 euros et nous avons rajouté des frais de fournitures de 30 centimes par mois et par élève.

Une cinquantaine d'enfants déguste les bons plats que

# ASSOCIATION

## DES PARENTS d'ELEVES

Marie-Christine prépare chaque jour pour eux à la cantine.

Nous remercions donc chaleureusement celle-ci, mais également les animateurs de la clé des champs qui sont là pour le bon déroulement du repas.



dansant qui s'est lui, très bien déroulé, nous réitérerons l'année prochaine avec un orchestre plus connu (Isabelle Reliant) afin d'attirer encore plus de monde. Ces deux festivités ont eu lieu à Buxières-sous-Montaigut. Nous remercions la commune de Buxières pour nous avoir mis gracieusement à disposition sa salle pour le bal masqué.

Nous avons clôturé l'année scolaire par une soirée karaoké qui a attiré beaucoup de monde de l'extérieur de la commune ainsi que les instituteurs du RPI et nous leur en sommes reconnaissants.

### LES MANIFESTATIONS

Nous avons commencé l'année par un bal masqué en février, organisé pour les enfants qui viennent danser costumés, celui-ci n'a eu qu'un petit succès. Nous allons essayer de développer plusieurs idées soumises afin de rendre ce bal plus attractif. Puis, nous avons, suite à la demande de certains, organisé un thé



# ASSOCIATION

# DES PARENTS d'ÉLÈVES



Le 4 novembre a eu lieu la bourse aux jouets et vêtements qui a amené beaucoup de monde extérieur de Lapeyrouse.

Le 16 septembre, pour la rentrée des classes, nous avons organisé une soirée paëlla dansante qui a été un réel succès et nous remercions les différentes associations de la commune d'y avoir participé.





# ASSOCIATION

# DES PARENTS d'ÉLÈVES



Et comme tous les ans, une retraite aux flambeaux aura lieu lors du marché de Noël de l'école le 21 décembre, où les enfants se promèneront dans le village avec des lampions.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cette année et de ces différentes activités, nous espérons les revoir.

Nous souhaiterions accueillir de nouvelles têtes et surtout plus de

parents lors de nos prochaines manifestations ; car il ne faut pas oublier que tout cela est organisé uniquement pour nos enfants. Et que, sans l'aide des parents, l'APE ne peut pas survivre.

## QUELQUES DATES A RETENIR

11 février : bal masqué (salle des fêtes de Buxières)

18 février : thé dansant (salle des fêtes de Lapeyrouse)

30 juin : karaoké (salle des fêtes de Lapeyrouse)

15 septembre : soirée dansante (salle des fêtes de Lapeyrouse)

novembre : bourse aux jouets date à définir

## La Clé des Champs, C'est...

### Un accueil de Loisirs

Cette année, l'équipe d'animation a redoublé d'énergie pour proposer de nouvelles activités aux enfants !

En plus d'assurer les temps de garderie, d'aide aux devoirs, et de pause méridienne, les animateurs ont proposé des ateliers divers et variés. Ainsi, chacun a pu choisir de découvrir le jardinage (avec Nicolas, papa bénévole), la couture (avec Sophie du salon « A vos aiguilles »), les sciences ou encore le hockey.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se sont terminés en juillet dernier pour laisser place à la semaine de 4 jours.

La majorité des élèves scolarisés participait aux animations mises en place et certains ont pu appréhender de nouvelles techniques : Initiation au Hip Hop (en partenariat avec le SMADC), réalisation de films en Stop Motion, création de « caisses à savon », découverte du « Kinball » ou de l'escrime, montages photos, atelier « pêche » (avec la participation de l'Association de Pêche de Lapeyrouse), tennis... en ont ravi plus d'un !



Les activités des vacances et des mercredis perdurent avec la réouverture du centre à la journée le mercredi depuis septembre. L'accueil est toujours proposé dès 7h30 et jusqu'à 18h30. Un ramassage en bus est mis en place sur les communes de Lapeyrouse, Buxières-sous-Montaigut, Montaigut-en-Combraille et Ars-les-Favets afin qu'un maximum d'enfants puisse bénéficier des animations proposées.





# LA CLÉ DES CHAMPS

Toujours les mercredis, et dans le but d'apporter un service de proximité aux familles, nous continuons de proposer l'animation des anniversaires pour les enfants. Selon le thème choisi, tout est mis en œuvre afin que les bambins participent à une jolie fête.



Nos adolescents ne sont pas en reste puisque plusieurs soirées leur sont réservées. Le club ados est la nouveauté mise en place cette année. Leur objectif est de mettre en place des actions afin de financer un futur voyage à Barcelone. Un petit groupe a déjà commencé d'œuvrer afin de récolter les fonds nécessaires.



Les séjours mis en place sont toujours autant plébiscités ! Et cette année, direction l'océan avec 32 enfants de 6 à 16 ans ! Surf, paddle, bouée tractée et soleil au rendez-vous !



Et aussi...

## Un Espace de Vie Sociale

Après 12 années de bons et loyaux services en faveur de la jeunesse, La Clé des Champs évolue en proposant, depuis 2007, la mise en place d'ateliers pour répondre aux besoins de tous. Ainsi adultes, seniors, en groupe ou seul, disposent d'un panel d'activités.

Depuis, les actions rencontrent un vif succès et se développent. Outre les collectivités de Montaigut-en-Combraille et celle de Lapeyrouse pour leurs mises à disposition de locaux, de matériel et aide financière, la Caisse d'Allocations Familiales valorise cette initiative et l'engouement en contribuant largement à son développement.

Ces partenariats concourent ainsi à l'obtention du label Espace de Vie Sociale : un label gage de qualité, de sérieux et de reconnaissance.

Chacun peut donc participer à des ateliers de loisirs créatifs, de découverte et d'initiation à l'outil informatique, à des sorties culturelles et sportives, à des séjours ou bien à des soirées activités à thème dont les objectifs principaux sont de rompre l'isolement, de réduire les inégalités sociales, de faire vivre la citoyenneté et de valoriser notre environnement.

Pour voir perdurer les actions de l'Accueil Collectif de Mineurs ainsi que celles de l'Espace de Vie Sociale, une mise aux normes des locaux devenus vétustes s'imposait. La municipalité de Lapeyrouse associée à la communauté de communes du Pays de Saint Eloy a engagé des travaux de rénovation. Une subvention LEADER (fonds européens) et un financement de la Caisse d'Allocations Familiales contribueront en grande partie aux frais d'agencement et d'équipement. L'association va donc bénéficier, courant 2018, de locaux plus grands grâce à l'aménagement de l'étage et pourra proposer et multiplier ses actions.

Une journée portes ouvertes permettra à ceux qui le souhaitent de venir visiter les locaux, découvrir les nouvelles activités proposées et rencontrer l'équipe d'animation ainsi que celle des bénévoles qui redoublent de volonté et d'effort pour vous offrir des services adaptés.

Nous adressons donc un vif remerciement à tous nos partenaires, nos « petits et grands » adhérents, les parents et familles présentes tout au long de l'année.





## Feydeau à Lapeyrouse

Samedi 8 avril dernier, le Comité des Fêtes de Lapeyrouse accueillait la troupe "le Théâtre du 22".

Cette dernière nous a présenté deux pièces courtes de Georges Feydeau, « On va faire les Cocottes » et « Feu la mère de Madame », très vivement applaudies par les spectateurs ravis.

Nous espérons revoir sur la scène de la salle des Fêtes, une très prochaine fois, ce groupe de comédiens amoureux de théâtre. Merci à eux de leur venue et à ceux venus les applaudir.



**Le Théâtre du 22**

## Salon « A vos Aiguilles ! »

Les 13 et 14 mai 2017 s'est tenue la première édition du salon "A vos Aiguilles !" à la salle des fêtes de Lapeyrouse, à l'initiative de Sophie Galvan, organisé par le Comité des fêtes et avec la participation de la Clé des Champs



Quinze exposants sont venus de toute la France pour proposer un large choix de produits autour des travaux d'aiguilles : patchwork, broderie, points comptés, tricot, crochet, accessoires...

Des créatrices étaient présentes pour donner des cours de broderie fantaisie et de crochet perlé.



Les enfants de la clé des champs ont participé à l'élaboration de la banderole du salon lors d'ateliers pendant l'année scolaire.

Les après-midi les animateurs ont proposé aux enfants la réalisation de petits tableaux textiles.



Un grand merci à tous les bénévoles du Comité des fêtes et de la Clé des champs pour leur implication et leur bonne humeur pendant ces deux belles journées de partage autour du fil.

Rendez-vous les 2 et 3 juin 2018 pour la seconde édition !

## 14 juillet

Comme d'habitude, le Comité des Fêtes a participé à l'organisation du 14 juillet avec la Mairie en proposant le repas et le bal.



## **Saison 2016-2017**

Bilan correct pour les deux équipes qui se sont maintenues à leur niveau respectif. L'équipe A, entraînée par Romain.Ribaud, termine 8<sup>e</sup> de sa poule et l'équipe B de Philippe Rigaud 6<sup>e</sup>.



## **Saison 2017-2018**

Cette saison s'annonce encore plus compliquée que les dernières au niveau de l'effectif, nous avons engagé deux équipes mais il va falloir que tout le monde se mobilise pour que l'équipe B aille au bout de son championnat sans déclarer forfait.

Bon début de saison pour l'équipe A de Romain qui entraîne pour la 3<sup>e</sup> année, par contre, c'est plus compliqué pour l'équipe B coachée par Sylvain Chagnon.

Merci à Philippe Rigaud qui s'est occupé de l'équipe B pendant deux saisons et qui a décidé d'arrêter l'année dernière.

Christophe Bonhammour continue l'arbitrage dans l'allier et a été élu par l'UNAF Major de promotion (meilleur arbitre de Départementale 3 de l'allier), il monte d'un niveau. Bravo à lui et merci.

## **Vétérans**

Christian Dubreuil continue de s'occuper des vétérans mais c'est très compliqué de trouver des matchs et des joueurs disponibles.

## **Festivités**

Pour pallier à l'augmentation des frais de fonctionnement du club (licences, frais d'arbitrage...) nous avons organisé, cette année, deux manifestations supplémentaires (concours de pétanque et soirée italienne).

Ainsi, les licences restent à un prix raisonnable pour les joueurs.

Notre deuxième concours de belote du 4 février 2017 a rassemblé 42 équipes.

Nous avons organisé notre première soirée italienne le 7 mai 2017 qui a réuni 90 personnes, les repas étant préparés, bien évidemment, par Marco et Fanny ! Nous réitérerons cette soirée en 2018.



Le 23 septembre 2017, 28 équipes participaient à notre premier concours de pétanque.

Toujours autant de succès pour notre tartiflette, merci aux 120 convives qui étaient présents cette année.

## Remise de ballons par GROUPAMA

La caisse locale de Groupama nous a offert 16 ballons d'entrainements et 4 ballons de match. Une remise a eu lieu le 28 juillet au stade en présence de Guy Michel, président de la caisse locale et Claudine Barbecot, responsable de l'agence de Saint-Eloy-les-Mines. Un grand merci à eux.



## Réfection des WC du stade

La réfection des toilettes, qui étaient dans un état pitoyable, a été financée et réalisée par le club.

Merci à Christophe Bonhammour, Clément Magne et Romain Ribaud qui ont entièrement effectué les travaux.

## Naissances

Bienvenue à notre future équipe féminine : Laure Perrin, Jeanne Ribault et Clarisse Colas ainsi qu'à Marley Viol et félicitations aux parents.

Merci à la municipalité pour la subvention, au Foyer Laïc qui répond toujours présent en cas de besoin ainsi qu'à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre club.

Bonne et heureuse année 2018.

## Dates à retenir :

- 03 février 2018 : Concours de belote
- 07 mai 2018 : Soirée italienne
- Début septembre : Concours de pétanque
- 10 novembre 2018 : Tartiflette



# SOCIÉTÉ DE CHASSE

## LA LAPEYROUSIENNE

---

Comme beaucoup de loisirs, la chasse est une bonne école de la vie, patience, persévérance, respect, humilité et camaraderie.

Ce n'est pas toujours le cas, et cela est très regrettable pour l'image de notre loisir favori qu'est la chasse. Faisons tous un effort entre groupes de chasseurs. Se respecter et éviter les jalousies souvent porteuses de désaccords profonds.

Prendre en considération les autres occupants de cet espace : la Nature.

Connaître cette nature pour mieux maintenir son équilibre, c'est aussi cela notre rôle à tous : chasseurs, agriculteurs, promeneurs, ramasseurs de champignons, etc...

Il n'est pas inutile de rappeler aux agriculteurs que les chasseurs assurent seuls le coût intégral (indemnités et expertises) des dégâts causés par le gros gibier. En quelque sorte, les chasseurs sont des assureurs. Leur cotisation grand gibier sert à cela, ils ont donc intérêt à réguler les espèces pour qu'il y ait le moins de dégâts possible.

La saison 2016-2017 fût moyenne en grand gibier, surtout en sanglier sur notre territoire où nous n'avons pas atteint notre quota. Cette année semble meilleure, vu les apparences, mais attendons de voir en fin de campagne pour connaître les résultats, afin de faire le bilan.



Pour le petit gibier, c'est toujours aussi mauvais. Heureusement les lâchers de faisans donnent un petit peu de satisfaction, car en perdrix et lièvres c'est toujours la diète, malgré le repeuplement que nous apportons.

Il est sûr que les prédateurs y sont pour une part importante. Peut-être que la mécanisation en agriculture joue aussi un rôle non négligeable, mais cela aspire à une étude approfondie. Pourquoi dans la plaine de la Limagne les gibiers ont une meilleure reproduction ?

N'oubliez pas de déclarer vos pertes en animaux de basse-cour, voire même en agneaux, à condition que ces pertes soient causées par les renards. Des imprimés sont disponibles en mairie.

# SOCIÉTÉ DE CHASSE

## LA LAPEYROUSIENNE

---

Nous avons une pensée pour notre ami Michel TOURRET qui nous a quitté subitement le 15 août dernier. Nous présentons nos sincères condoléances et toute notre amitié à son épouse et à sa famille.

Merci aux propriétaires qui nous permettent de chasser sur leurs territoires, cela représente plus de 2 100 hectares.

Merci au conseil municipal pour sa subvention, aux personnes qui nous soutiennent, soit par leurs dons, ou en participant à notre concours de pétanque.

Meilleurs vœux à tous



Celui qui fait monter l'adrénaline



# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

## 14 JANVIER 2017

En ce début d'année, notre amicale comptait 137 adhérents. Ils ont été conviés à l'assemblée générale et au premier repas de l'année, 99 personnes ont répondu à l'invitation.

Un vote a eu lieu pour le renouvellement de cinq membres du Conseil d'Administration : Rolande COLAS, Georges GUILLOT, Michel TOURRET, Nicole TOURRET, Roland TOURRET.

Après les résultats du vote, la trésorière a énoncé les comptes de l'année écoulée.

Avant le repas, la présidente a présenté ses meilleurs vœux à l'assemblée. Elle a aussi demandé d'avoir une pensée pour les adhérents qui nous avaient quittés en 2016.

Le repas, préparé et servi par le Gourmet Fiolant, a été très apprécié. Les amateurs de danse ont eu leur soirée écourtée par la neige qui s'était mise à tomber en abondance, obligeant les musiciens à repartir plus vite que prévu.

Malgré cela, la journée s'est bien passée.

Les adhérents absents n'ont pas été oubliés, une brioche leur a été offerte.

Le bureau a été reconduit :

Présidente : Madeleine LANDRIEVE  
Vice-président : Roland TOURRET  
Secrétaire : Jeannine GIDEL  
Secrétaire-adjointe : Nicole TOURRET

Trésorière : Régine CARTE  
Trésorière-adjointe : Rolande COLAS

Membres : Michel TOURRET, Georges GUILLOT, Jean CHESSERON, Jean MERCIER, Guy THUIZAT, Michèle CHEVALIER, Jacques MAYER-WEILER, Guy PETITJEAN, Andrée THOMAS.

Commissaires aux comptes : Maurice COLAS et Marie-Claude ROBERT.

## 22 AVRIL 2017

Le repas de printemps du 22 avril a réuni 93 adhérents.

## 15 JUIN 2017

48 participants prenaient le car pour une sortie au Cabaret l'élégance à RENAISON dans la Loire.



# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

Nous avons assisté à un spectacle mêlant le Music-Hall avec ses danses magnifiques, les numéros d'acrobatie, le western, le tout exécuté par des artistes de talent.

Le repas était aussi délicieux et nous avons passé une journée très agréable.



## 07 SEPTEMBRE 2017

La sortie « friture » à Lisseuil s'est faite en voitures particulières et a rassemblé 61 personnes qui ont apprécié le repas servi au restaurant « Le rendez-vous des touristes ».



## 21 OCTOBRE 2017

Pour le repas d'automne, 91 convives étaient présents. La soirée a été animée par Isabelle et Philippe.

En cette année 2017, l'Amicale a été endeuillée par les décès de : Madeleine GUILLOT des Amiraux décédée le 29 mai après quelques temps d'hospitalisation, le 15 août, c'est Michel TOURRET de Commeny qui nous quittait subitement, membre du conseil d'administration où il venait d'être réélu, c'est lui qui s'occupait de l'organisation des voyages. Nous avons eu aussi à déplorer les décès de Raymond DUMAS de Buxières, Léone MARGELIDON

# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

de Lapeyrouse et Arlette BERTHON de Saint-Eloy. Tous, avant leurs ennuis de santé, avaient pris une part active au fonctionnement de l'Amicale au sein du Conseil d'Administration. Nous présentons nos sincères condoléances à toutes ces familles dans la peine.

L'Amicale des Anciens remercie Messieurs les Maires et les conseils municipaux de Lapeyrouse et de Buxières ainsi que Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux pour les subventions accordées.

Merci aussi à toutes les personnes qui font des dons individuels.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine pour que chaque manifestation se déroule en donnant le maximum de satisfaction aux participants.

Nous invitons les jeunes retraités à nous rejoindre, ils permettront à notre amicale de continuer à perdurer.

Bonne et heureuse année 2018.



## TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE

ROUTE DE LA PLAINE  
B.P. 9  
63830 DURTOL

Tél 04 73 36 11 80  
Fax 04 73 36 51 92  
Email [tpc63@wanadoo.fr](mailto:tpc63@wanadoo.fr)



# Association de Pêche Lapeyrouse

## Et .... voilà trois années d'existence.

Après deux années de succès avec une forte augmentation des adhérents et des pêcheurs journaliers, nous pensions connaître une progression plus lente dans les années à venir.

Ce fut tout le contraire. Nous sommes passés de 29 cartes annuelles à 50 cartes annuelles. Une progression si forte que nous avons dû refuser de vendre des cartes de pêche annuelle et de pêche de nuit. Cette décision a pour objectif d'éviter une trop forte pression de pêche sur les poissons afin de garder des poissons en bonne santé.

Cette limitation du nombre de pêcheurs est également une façon peut-être pas suffisante d'équilibrer les relations entre baigneurs et pêcheurs pendant la saison estivale.

Nous pouvons dire sans fausse modestie que nous sommes arrivés au top niveau de la qualité des poissons tous poissons confondus et de la qualité des pêcheurs qui viennent pêcher chez nous. Aujourd'hui les pêcheurs viennent de très très loin.

## Le bilan de pêche.

### Le plan d'eau :

Bien entendu nous dépassons la quantité et la taille des poissons pris par rapport à l'an dernier.

Des carpes atteignant les 22 kg (que nous dépasserons l'an prochain), des gardons (jusqu'à 300 gr pièce) qui ont rempli les filoches, des tanches atteignant les 2 kg sans

parler de très grosses perches (3 livres) qui ont ravi les amateurs de fritures



Les pêcheurs nous ont signalé, à plusieurs reprises, qu'ils apprécient tout particulièrement la bonne qualité de l'entretien du plan d'eau.

Le conseil d'administration, au nom des pêcheurs, remercie les ouvriers communaux pour leur prestation de qualité.

# Association de Pêche Lapeyrouse

Les gardes constatent que, dans la très grande majorité, les pêcheurs respectent le règlement, les poissons, la faune et la flore.

## L'étang d'Augères :

Alors que cet étang fut complètement délaissé par les pêcheurs, le coup de jeunesse que nous souhaitons donner pour 2017 à cet étang a porté ses fruits. Pour cela, nous avons créé le carpodrome en faisant un effort tout particulier par un alevinage massif de petites carpes, de tanches et de gardons. Le bouche à oreilles a fait le reste. Nous avons constaté une bonne présence de nouveaux pêcheurs et des prises à la hauteur des espérances.

Les prises furent nombreuses avec des poissons en bonne santé.

Et voilà une pêche de près de 20 kg de tanches et de carpos dont quelques tanches atteignent les deux kilos, pêchées avec la technique du feeder sur du 18<sup>ième</sup>. Tous ces poissons ont été remis à l'eau (No-Kil).



Et encore une belle petite carpe également prise au feeder sur du 20<sup>ième</sup>.



Ce pêcheur a également pris une carpe de 15 kilos au feeder, il a dû s'amuser un bon bout de temps pour arriver à la sortir.

Pour l'an prochain, nous devons absolument chauler l'étang d'Augères qui est à la limite de l'eutrophisation pendant les mois d'été.

## Ecole de pêche.

Malgré une météo pas toujours favorable, nous avons passé des moments fort agréables avec les enfants ceux-ci ont été enthousiasmés par cette activité.



# Association de Pêche Lapeyrouse

## Bilan de la participation et bilan financier

Au moment de la rédaction de cet article, nous pouvons prévoir avoir vendu entre 850 et 900 journées de pêche d'ici la fin de la saison. Ces journées de pêche représentent environ 400 pêcheurs soit une augmentation d'environ 30 %.

Cette augmentation de pêcheurs fait, par conséquence, monter nos recettes de 20 % environ.

Pour 2018, nous ne devrions pas connaître d'augmentation substantielle puisque nous sommes arrivés à la capacité maximum d'accueil de pêcheurs.

## Pour 2018 :

Nous réaliserons un chaulage de l'étang d'Augères.

## Evènements 2018 :

Nos traditionnels concours :

L'enduro se déroulera du vendredi 18 mai 10 h au lundi 21 mai 10h, seules 14 équipes de deux personnes seront acceptées.

Le concours de pêche au coup se déroulera le 14 juillet de 8h à 11h, **Inscriptions dès 6 h du matin.**

Une association privée organisera un enduro qui se déroulera du vendredi 5 octobre au dimanche 7 octobre 2018.

Le carnassier sera ouvert à partir du 1<sup>er</sup> juillet au plan d'eau (sandre) et à Augères (brochet). Seuls les détenteurs de la carte annuelle pourront pêcher le carnassier.

Un alevinage de 150 kg de truites dont quelques grosses truites de 1,5 à 2 kg sera effectué. Nous alevinerons quelques carpos, tanches et gardons juste pour compenser les pertes de l'année.

## Carte de pêche 2018 :

**La vente des cartes de pêche 2018 débutera lors de l'assemblée générale du 19 janvier 2018 à 20 h à la mairie.** Après l'assemblée générale, les cartes seront vendues au restaurant « Le Bruges » au centre du Bourg et auprès des gardes lors de leur contrôle. **« DANS LA LIMITE DE 50 CARTES ANNUELLES ».**

Le conseil d'administration vous souhaite une bonne année de pêche 2018.

A tous cordialement :

Le conseil d'administration

René, Jojo, Jano, Maurice, Jean Michel, Dom, Donovan, Monique, Cédric, Joël, Marina, Jean.

Après l'assemblée générale, un pot d'amitié sera offert.





# CATM-PG

---

## **Le 5 décembre 2016 :**

La section CATM-PG s'est retrouvée au monument aux morts afin de rendre hommage à tous les morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Dépôt de gerbe, minute de silence et lecture du message puis recueillement au cimetière sur les tombes de nos camarades trop tôt disparus.

Pot de l'amitié offert par la Municipalité, suivi d'un succulent repas au restaurant « Le Bruges ». La commune était représentée par Mr Georges GUILLOT, Adjoint.



## **Le 21 mars 2017 :**

La réunion annuelle s'est tenue à la Mairie. Le Secrétaire Trésorier M. René BEYLOT a présenté le bilan moral et financier. Le budget satisfaisant a été accepté par tous. Paiement des cotisations, remise des timbres et questions diverses.

## **Le 6 avril 2017 :**

Congrès Départemental aux Martres de Veyre : aucun participant.

## **Le 8 mai 2017 :**

Défilé derrière l'Harmonie de Montaigut en Combraille, les CATM-PG ainsi que la population se sont rassemblés au monument aux morts afin de rendre hommage à tous les morts de la Guerre 1939 - 1945.

Sonnerie d'usage, dépôt de gerbe par les CATM, lecture du message par Monsieur Le Maire, Jean MICHEL et vin d'honneur offert par la municipalité. Ensuite, nous avons dégusté un très bon repas préparé par Jean-Noël et Michèle, à l'Auberge des Hérons.



# CATM-PG

---

## **Le 14 juillet 2017 :**

Recueillement au monument aux morts des CATM-PG et de la population, accompagnés de la fanfare de Montaigut en Combraille. Dépôt de gerbe par Monsieur Le Maire, Jean MICHEL, puis vin d'honneur offert par la Municipalité, au plan d'eau de Lapeyrouse.

La section remercie Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention attribuée, ainsi que pour les vins d'honneur.

*Les CATM-PG vous présentent leurs  
meilleurs vœux*

*pour cette nouvelle année 2018.*

## **Le 11 novembre 2017 :**

En présence de la fanfare, les CATM-PG et la population ont commémoré le 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. Dépôt de gerbe et lecture, puis vin d'honneur.

**SARI PERRIN COLAS**

# ADRA 63

## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

---

Notre association se bat depuis le début de son existence pour la défense de nos retraités avec le soutien de quelques parlementaires.

Après un entretien avec lui, le député du Puy-De-Dôme, André CHASSAIGNE, a déposé et fait voter par l'assemblée nationale au mois de février, une loi de revalorisation de nos retraites, à hauteur de 85 % de SMIC, pour une carrière complète

de chef d'exploitation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Celle-ci a été votée à l'unanimité par nos députés.

Pour cause d'élections sénatoriales, elle devrait être votée au Sénat cet automne et le décret d'application devrait paraître au Journal Officiel rapidement afin d'être opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2018.



Délégation de l'ANRAF devant l'Assemblée Nationale le 2 février 2017



# ADRA 63

## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

---

Seulement voilà, à l'heure où cet article est écrit, il semblerait que le Président de la République, son gouvernement et sa majorité parlementaire aient l'intention de repousser cette mesure à plus tard. Nous savons ce que cela veut dire ...

Malgré tout, cette loi va être débattue au Sénat. Présentée par le groupe C.R.C.E. avec le soutien d'autres groupes, celle-ci devrait être adoptée, mais sera applicable qu'à la publication au journal officiel du décret, et ça, c'est de la responsabilité du gouvernement.

Espérons que le Président de la République et ses ministres respecteront les votes des deux assemblées.

Maintenant, il nous faut obtenir la parité hommes femmes, les conjointes n'ayant pas le statut d'exploitante ont eu de longues et dures journées de travail : entre donner la main aux travaux de l'exploitation, préparer les repas, le ménage, les enfants, etc... nous pensons que cette parité est prioritaire. Il va falloir intervenir efficacement pour l'obtenir.

Nous revendiquons également le taux de réversion pour les veuves à 74 % des retraites de leurs conjoints, la création de la cinquième branche de la sécurité sociale pour la perte d'autonomie et la dépendance considérées comme maladie longue durée.

Grace à cette mobilisation, une de nos revendications a enfin abouti : la suppression de la CSG et du RDS, en dessous de 1 200 € mensuel de revenu pour une personne seule. Environ 550 000 retraités supplémentaires devraient y avoir droit, cela représente 38 à 46 euros en plus par mois.

Comme vous pouvez le constater, notre ADRA agit beaucoup pour l'amélioration de nos retraites mais également sur d'autres points très importants.

Venez nous rejoindre car le nombre et la détermination donnent beaucoup plus de chance à l'aboutissement de nos revendications.

Les membres du conseil d'administration de l'ADRA vous offrent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

# FESTIVITÉS 2018

<b>JANVIER</b>		
20/01	Repas	Amicale des anciens
26/01	Assemblée générale	Foyer Laïc
28/01	Réunion publique	Municipalité
<b>FÉVRIER</b>		
03/02	Concours de belote	Union Sportive Lapeyrouse
10/02	Repas – Potée Auvergnate	Foyer Laïc
11/02	Bal masqué	Association des Parents d'Elèves
18/02	Thé dansant	Association des Parents d'Elèves
<b>MARS</b>		
10/03	Loto	Ecole
17/03	Après-midi « petite enfance »	La Clé des Champs
31/03	Chasse aux œufs	La Clé des Champs
Date à déterminer	Théâtre	Foyer laïc
<b>AVRIL</b>		
21/04	Repas	Amicale des anciens
28/04	Théâtre	Comité des fêtes
<b>MAI</b>		
07/05	Soirée italienne	Union Sportive Lapeyrouse
08/05	Cérémonie au monument	Municipalité
12/05	Pique-nique des Lapeyrousiens	Comité des fêtes
Du 18/05 au 21/05	Enduro de pêche	Association de Pêche Lapeyrouse
<b>JUIN</b>		
Du 02/06 au 03/06	Salon «A vos aiguilles »	Comité des fêtes
21/06	Fête des musiciens	Comité des fêtes
23/06	Spectacle de fin d'année	Ecole
30/06	Fête du plan d'eau	Comité des fêtes
30/06	Soirée karaoké	Association des Parents d'Elèves
Date à déterminer	Concours de pétanque	Foyer Laïc
<b>JUILLET</b>		
14/07	Fête nationale Animations diverses Repas dansant et feu d'artifice	Municipalité et autres associations
Date à déterminer	Pique-nique géant	La Clé des Champs
<b>AOUT</b>		
Date à déterminer	Concours de pétanque	Association de Chasse
<b>SEPTEMBRE</b>		
15/09	Repas dansant	Association des Parents d'Elèves
Date à déterminer	Concours de pétanque	Union Sportive Lapeyrouse
<b>OCTOBRE</b>		
20/10	Repas	Amicale des anciens
Date à déterminer	Après-midi « parentalité »	La Clé des Champs
Date à déterminer	Loto	La Clé des Champs
<b>NOVEMBRE</b>		
10/11	Soirée tartiflette	Union Sportive Lapeyrouse
11/11	Cérémonie au monument	Municipalité
16/11	Soirée Beaujolais nouveau	Comité des fêtes
24/11	Après-midi « jeux pour tous »	La Clé des Champs
<b>DECEMBRE</b>		
05/12	Cérémonie au monument	Municipalité

# **N**OUVEAUX **A**RRIVANTS

---

<b>AUGERES</b>	Famille BONGARD	2 personnes
<b>BRUGES</b>	Famille BOUDES	4 personnes
<b>CHEZ JABOT</b>	Famille MARTEENS-BLECHET	2 personnes
<b>LE BOURG</b>	Famille BADAMIA Famille SALVAREZ Famille PY Madame THEVENIN	6 personnes 3 personnes 3 personnes 1 personne
<b>LE CLUZEAU</b>	Famille GRIFFET-LEMONNIER	2 personnes
<b>LA GARE</b>	Monsieur GIRAUDET Monsieur POUGET	1 personne 1 personne
<b>LA LOGE</b>	Famille CALONGE-SENETAIRE Famille LEWKOW	3 personnes 2 personnes
<b>LA MAISON ROUGE</b>	Famille LAGOUTTE-HIDIEN	2 personnes
<b>LA TUILERIE</b>	Famille BRUNEL	2 personnes
<b>LES PARTIERS</b>	Famille MERY	3 personnes



## **RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE**

13 MARS 2017 : Hervé FAUREAU et Lucie Marie Anne JUNIET  
28 SEPTEMBRE 2017 : Julien Michel Daniel PAUMARD et Cécile Anne JUNIET

## **NAISSANCES**

28 MARS 2017 : Etienne Mathis FAUREAU MONTLUCON  
05 JUIN 2017 : Thomas Philippe Michel JUNIET MONTLUCON  
29 JUIN 2017 : Laure Céline PERRIN MONTLUCON  
13 OCTOBRE 2017 : Iliana PAUMARD MONTLUCON  
18 OCTOBRE 2017 : Margot MICHEL MONTLUCON

## **MARIAGES**

22 AVRIL 2017 : Claude Roger DUCHENE et Francine Jacqueline LEJARRE  
17 AOUT 2017 : Guy Louis BONGARD et Bernadette MAGNIER  
26 AOUT 2017 : Yannick André Maurice MARION et Christine Roberte Yvonne LEYRIT

## **DECES**

18 DECEMBRE 2016 : Germain ROBIN MONTLUCON  
23 JANVIER 2017 : Jacqueline Simone ROUET veuve PACAUD LAPEYROUSE  
07 MARS 2017 : Jean-Pierre COURROUX LAPEYROUSE  
29 MAI 2017 : Madeleine Jacqueline TOIZAT veuve GUILLOT MONTLUCON  
09 JUILLET 2017 : Eliane Françoise NUMA MONTLUCON  
13 JUILLET 2017 : Denise MALDENT épouse DELARBRE DESERTINES  
10 OCTOBRE 2017 : Odette Ernestine ARDOIN veuve MICHEL LAPEYROUSE  
22 OCTOBRE 2017 : Robert DELARBRE MONTLUCON  
23 OCTOBRE 2017 : Julia VINUESA veuve ETTEN LAPEYROUSE

19 JANVIER 2017 : André LALLIOT  
22 JANVIER 2017 : Aline Mathilde Antoinette MONCELON veuve BOUCULAT  
19 AOUT 2017 : Michel TOURRET  
25 AOUT 2017 : Jeanne Aimée DANIEL veuve PROVIDENCE  
06 DECEMBRE 2017 : Simone GUERET veuve BOURDON

*vous êtes tous  
conviés à la :*

**REUNION  
PUBLIQUE  
d'information**

*dimanche 28 janvier  
10 h.*

*Salle des Fêtes*